

PROJETS RÉALISÉS

Dans le cadre de la mise en œuvre du calendrier d'élimination des SAOs en Tunisie, le BNO a préparé 46 projets de non investissement et d'investissement couvrant les secteurs de la mousse rigide et souple, la réfrigération, les aérosols et la fumigation des dattes et ce en collaboration avec deux agences d'exécution en l'occurrence la banque mondiale et l'ONUDI.

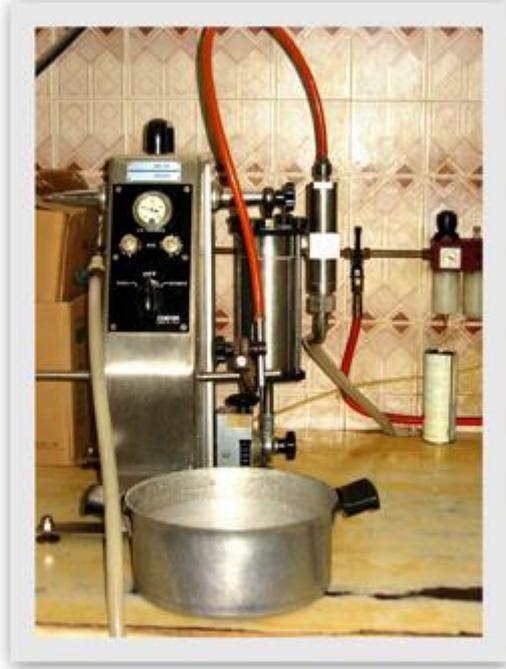
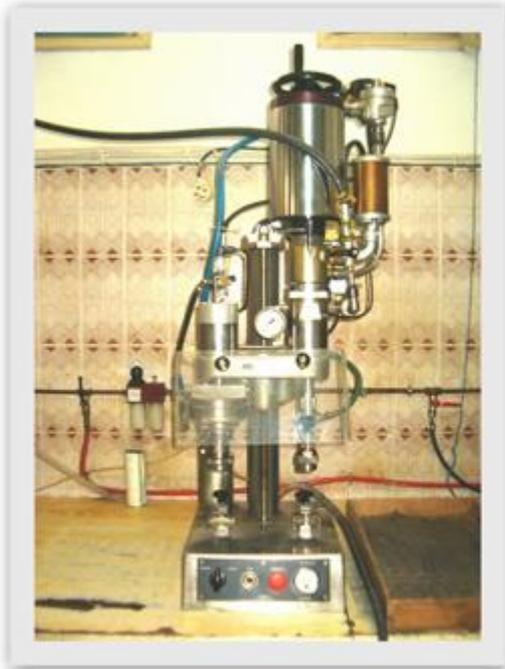
La Tunisie a bénéficié d'une aide technique et financière de l'ordre de 9 135 000 USD octroyée par le fonds multilatéral du Protocole de Montréal. Cette aide a permis l'élimination de 1381 tonnes de SAOs. Ainsi la Tunisie a honoré ses engagements vis-à-vis du Protocole de Montréal et de la communauté internationale.

Le secteur des aérosols

Le secteur des aérosols en Tunisie a bénéficié de huit (08) projets d'investissement financés par le fonds multilatéral dans le cadre du Protocole de Montréal. Ces projets visaient à convertir les unités industrielles opérant dans ce secteur et remplacer l'agent propulseur qu'est le CFC-12 par le GPL non nocif à la couche d'ozone.

Le tableau ci-dessous récapitule les entreprises ayant bénéficiés de l'aide du Fonds multilatéral et les quantités des CFCs éliminées par chaque projet.

Entreprise bénéficiaire/activité réalisée	Quantités de CFC-12 et CFC-11 éliminées (Tonnes)
Laboratoires JASMINAL	86
SATEM parfum et produits cosmétiques	29
CODIFA	60.3
ALKI SA	-
SOGEPAR	18.1
PARHYCOS	10
Laboratoires PARCOS	29.8
Séminaire technique et conversion vers une technologie sans CFC dans le secteur des aérosols	50
Total des SAOs éliminées	283.2



Equipement de conversion de Parhycos



Equipement de conve de Jasminal

Le secteur des mousses

On distingue deux types de mousses : les mousses rigides et les mousses flexibles. Le CFC-11 était utilisé en tant qu'agent gonflant. Il est remplacé par le HCFC-141b dans l'industrie des mousses rigides et le chlorure de méthylène dans l'industrie des mousses souples.

Le tableau suivant récapitule les projets réalisés dans ce secteur ainsi que les quantités des SAOs éliminées par projet.

Secteur	Entreprises bénéficiaires	Quantités de
---------	---------------------------	--------------

		CFC-11 éliminées (Tonnes)
Mousse rigide	COLDEQ	8.8
	SOTIM	95.30
	BAFES	11.70
	SCI	8.30
	SNCI	20.30
	SOFTEN	7.50
	TABRID	60
Mousse flexible	Sud intermousse	102
	SUPERMOUSSE	93.5
	SOTRAPOC	20
	POLYMOUSSE	35
Peau intégrale	MEUBLATEX	28
Assistance technique	Assistance technique et démonstration de technologie sans CFC dans la production de la mousse flexible et rigide.	45
Total des SAOs éliminées		535.4

Le secteur de la réfrigération

Dans le secteur de la réfrigération en Tunisie, le gaz réfrigérant utilisé était le CFC-12. Il a été remplacé par le HFC-134a.

Le tableau ci-dessous récapitule les projets d'investissement réalisés en Tunisie dans le secteur de la réfrigération :

Entreprises bénéficiaires/activité		Quantités de CFC-12 éliminée (Tonnes)
Projet parapluie	GAN	78.50
	SGE	
	SOTUFEM	
	SOTACER	
	CSE/SATRE	
	ABS ELECTRO	
	FRIGO TECHNIQUE	29
	CHAHED REFRIGERATION	
	SOGIMA	
	SOTIEM	
	REI	
	FRIGO BAF	
	Société moderne de réfrigération	
Maintenance des systèmes de réfrigération domestique et commerciale	42	
Assistance technique pour le développement de réfrigérateurs domestiques fonctionnant au HFC-134a	30	
Total des SAOs éliminés	179.5	



Equipement de conversion de la société FRIGO BAF